

COMMISSION FEMININE

REUNION AVCE LES CLUBS DU JEUDI 24 AOÛT 2017

Clubs présents : U.S. AMBUR MIREMONT LA GOUTELLE – R.A.S. BEAUREGARD L'EVEQUE – A.I.S. BESSE EGLISENEUVE S.C. BILLOM – F.C. BRIFFONS PERPEZAT – F.C. BROMONT LAMOTHE – CEBAZAT SPORTS – A.S. CELLULE – ESP. CEYRAT – F.F. CHAPPES – A.S. CISTERNES – CLT FOOT 63 – A.S. CLT PTT – U.S. GERZAT U.S. ISSERTEAUX – F.C. LEZOUX – F.C. NORD COMBRAILLE – U.S. MARINGUES – U.S. MESSEIX – F.C. MIREFLEURS – U.S. MOZAC – U.S. ORCET – F.C. PASLIERES NOALHAT - A.I. ST BABEL – C.S. ST BONNET PRES RIOM – E.S. ST GERMAIN LEMBRON – J.S. ST PRIEST DES CHAMPS – C.O.S VEYRE MONTON – ST GEORGES (15) – ST FLOUR (15)

Clubs excusés : E.S. ARCONSAT – U.S. HERMENT PUY ST GULMIER – A.S. LIVRADOIS SUD – C.S. PUY GUILLAUME – E.S. ST ANGEL – U.S. ST BEAUZIRE – E.S. ST SAUVES TAUVES – DOMERAT (03) – ST POURCAIN (03)

Clubs absents : R.C. ST CLEMENT DE REGNAT – U.S. ST SYLVESTRE PRAGOULIN – ALLY MAURIAC (15) – CUSSET (03)

Membres de la commission présents : Alexia CHASSET – Mireille VALENTIN – Georges LECLERC – Claude MAILHOT – Luc ROUX – Jean Pierre SIMIAND

Excusée : Joëlle LACOSTE

Assistait à la réunion : Valérie RIBOULET – CATRF, et Rémi LECOUR – CTS

Chaque club reçoit son calendrier, ses feuilles de matches, bulletin d'inscription futsal, bulletin d'inscription gardiennes de but, fiche de modification de date ou d'horaire, plaquette arbitrage féminin, listing des responsables des équipes féminines.

* * * * *

Mireille VALENTIN ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux clubs présents.

* * * * *

➤ **BILAN DE LA SAISON ECOULEE**

Voir rapport publié pour l'A.G. de Juin sur le site internet du district.

- Plus de club du Puy de Dôme au niveau national : Clermont n'a malheureusement pu se maintenir en D2.

- Trop de forfaits très préjudiciables notamment pour futsal et le rassemblement final championnat à 8 : il est préconisé 20 filles pour une équipe à 11 et 15 filles pour une équipe à 8 (être bien sûr de son effectif avant les engagements)
- Matches reportés pour divers motifs : essayer de respecter au maximum le calendrier

Remerciements à tous les clubs et les municipalités qui ont mis leurs installations et leurs bénévoles à disposition pour nos actions.

➤ **EFFECTIFS**

La saison dernière le District a enregistré **1 377** licenciées dont :

- **708** séniors F
- **155** U.18F – U.17F et U.16F
- **144** U.15F – U.14F
- **103** U.13F – U.12F
- et **267** U.11F – U.10F – U.9F – U.8F – U.7F – U.6F (foot d'animation)

La Ligue d'Auvergne compte 3 672 licenciées / Le Puy de Dôme représente + de 37.5 % des licenciées d'Auvergne.

En France : 118 698 licenciées

JEUNES

➤ **PLAN DE DEVELOPPEMENT**

Ecoles Féminines de Football (EFF) visant à faire découvrir l'activité aux jeunes licenciées et non licenciées (catégories U.6 à U.11F et U.12F à U.19F) et de les fidéliser par un accueil de proximité et adapté. 4 écoles labellisées ont été récompensées la saison dernière : OR – Cébazat / ARGENT – Chatel Guyon / BRONZE – Les Martres de Veyre et St Sauves. Seront récompensés cette saison : ARGENT – Mozac / BRONZE – Ceyrat.

Les critères de labellisation sont déclinés suivant 4 projets : associatif, sportif, éducatif, encadrement et formation ; et présentés aux clubs. Valérie RIBOULET se tient à la disposition des personnes souhaitant de plus amples informations.

Il n'est pas nécessaire d'avoir une équipe séniors F pour avoir une EFF.

Afin de mailler le territoire en équipes de jeunes et de se tourner vers l'avenir avec des compétitions spécifiques de jeunes féminines, un challenge pour les U.7F à U.9F va être mis en place et celui pour les U.10F – U.11F reconduit cette saison, ainsi qu'un challenge départemental U.15F avec une finalité régionale et U.18 départemental en foot à 8.

RAPPEL REGLEMENT COMPETITIONS DE JEUNES :

LES EQUIPES FEMININES ENGAGEES EN COMPETITIONS DE JEUNES ONT LA POSSIBILITE DE FAIRE JOUER DES JOUEUSES LICENCIEES DANS UN OU PLUSIEURS CLUBS VOISINS AFIN DE FAVORISER LA PRATIQUE FEMININE ET DE PREPARER L'APRES MIXITE

Mireille VALENTIN présente les moyens existants pour le développement du football féminin (sous réserve des budgets) : matériel pour équipes de jeunes faisant jouer au moins 3 filles en mixité dans la même équipe, nouvelle équipe de jeunes filles, remboursement première licence jeune F, création d'une nouvelle section féminine séniors F. La remise des dotations de la saison écoulée aura lieu en octobre dans les locaux District/Ligue.

➤ ACTIONS TECHNIQUES

- * **Journées de rentrée** : Dates U.11 – 16 Septembre / U.9 – 23 Septembre / U.7 – 30 novembre, lieux à déterminer.
- * **U.12F à U.15F** : détection le Mercredi 18 OCTOBRE 2017
- * **Stage 2 jours** : hébergement et terrain à déterminer
- * **Une sélection de district** sera engagée aux interdistricts du 9 au 11 AVRIL 2018 à Vichy
- * **Festival U.13F** (catégories U.12F – U.13F et quelques U.11F) le 18 OCTOBRE et une date en JANVIER si besoin.
- * **Finale départementale** le 7 AVRIL 2018 et finale régionale 05 MAI 2018.
- * U.6F à U.11F : selon déroulement des challenges, plateaux EFF – rassemblement réguliers
- * U.6F et U.9F : journée du foot d'animation (journée des débutant(e)s) 09 JUIN 2018
- * FESTICAF départemental. Voir avec les techniciens si un festicaf départemental peut être organisé

Les membres de la commission, de jeunes animatrices et des membres de la commission technique encadreront ces actions.

Il est demandé aux clubs de faire veiller à faire passer l'information et d'envoyer les jeunes filles sur ces Ecoles Féminines de Foot et sur les rassemblements District et Ligue.

Les clubs intéressés pour recevoir une de ces journées sont priés de se faire connaître rapidement au district ou auprès de Mireille VALENTIN.

CENTRES DE PERFECTIONNEMENT

Le lundi soir à raison d'une séance toutes les 3 semaines environ. Catégories visées U.13 à U.15F. Sites et dates à déterminer. Liste des joueuses à finaliser.

SAISON 2017/2018 SENIORS F

Ce sera une saison de transition avant la nouvelle compétition Rhône Alpes Auvergne en 2018/2019.

Les règlements des différentes compétitions féminines, validés par le comité directeur, ont été mis en ligne sur le site du District, onglet «*district*» puis «*statuts et règlements*».

NOUVEAUTES 2017/2018

Nombre de joueuses minimum :

- 8 joueuses en foot à 11 (*au lieu de 9*)
- 7 joueuses en foot à 8 (*au lieu de 6*)

Feuille de match informatisée (FMI) : En foot à 11 pour la seconde phase (février). Il sera important de suivre les formations qui seront organisées par le District.

Nouveaux barèmes de points : Pour tous les championnats

- Match gagné : 3 points
- Match nul : 1 point
- Match perdu : 0 point
- Match perdu par pénalité ou forfait : - 1 point (moins un point)

Forfait général : forfait général au bout de 3 forfaits simples sur la saison (*et non plus 2*)

➤ **COMPETITIONS**

CHAMPIONNATS

Mireille VALENTIN attire une nouvelle fois l'attention sur les préconisations d'effectifs pour assurer une bonne saison : 20 filles minimum sont préconisées pour du foot à 11 et 15 filles pour du foot à 8.

Les équipes du Puy de Dôme sont engagées dans les compétitions suivantes :

REGIONAL 1 F (R1F) (ex DH LIGUE) – (6 équipes)

S.C. BILLOM 1 – CEBAZAT SPORTS 1 – ESP. CEYRAT – CL FOOT 63 1 – U.S. GERZAT – U.S. MOZAC

Obligations clubs

Les clubs participant à un championnat féminin supérieur de Ligue doivent répondre aux obligations définies et de manière cumulative :

- Participer à la Coupe de France Féminine
- Participer à la Coupe Régionale Seniors F
- Disposer d'un entraîneur CFF3 pour encadrer l'équipe de R1F et être présent sur le banc de touche et la feuille de match en cette qualité. **BMF pour saison 2018/2019**
- Avoir au moins une équipe féminine dans les catégories jeunes U12F à U19F engagée dans une compétition de Ligue ou de District. Les ententes ne sont pas valables vis à vis de cette obligation.
- Disposer d'au moins 12 jeunes licenciées U.6F à U.11F

Ces critères devront être réunis pour chaque club de R1F à compter de la saison 2017-2018.

Le constat définitif de ces critères est arrêté le 30 avril 2018. A défaut, pas de participation à la PAN.

REGIONAL 2 F (R2F) (ex PH) (pour les clubs qui accéderont à l'issue de la première phase District)

Les clubs participant à ce championnat féminin supérieur de Ligue doivent répondre aux obligations définies et de manière cumulative :

- Participer à la Coupe de France Féminine
- Participer à la Coupe Régionale Seniors F
- Disposer d'un entraîneur avec un module Seniors attesté pour encadrer l'équipe de R2F et être présent sur le banc de touche et la feuille de match en cette qualité (CFF 3 saison 2018-2019)
- Avoir au moins une équipe féminine dans les catégories jeunes U6F à U13F engagée dans une compétition de District (saison entière ou au moins 8 plateaux pour chaque équipe). Les ententes sont valables vis à vis de cette obligation

- Disposer d'au moins 12 jeunes licenciées U.6F à U.13F

Le constat définitif de ces critères est arrêté en fin de championnat.

Sanctions : retrait de 3 points à l'équipe seniors pour une seule de ces obligations non respectée.

DEPARTEMENTAL 1 F (D1F) (ex PROMOTION DISTRICT) – 17 équipes dont 3 équipes du Cantal et 3 équipes de l'Allier, ces districts n'ayant pas suffisamment d'équipes pour faire un championnat à 11.

Le calendrier du **foot à 11** a été établi. Le championnat se déroulera en 2 phases.

1°) De septembre à décembre :

- 3 poules géographiques de 2 poules de 6 équipes et 1 poule de 5
- Poule A : St Pourçain, Domérat, Cusset, Cellule, Paslières, St Bonnet
- Poule B : St Georges, St FLour, Besse, Mirefleurs, Clermont foot 2, Veyre Monton
- Poule C : Ally Mauriac, Briffons, Herment, Ambur, Cébazat 2
- Matches aller / retour
- Les premiers de chaque poule montent en R2F et le(s) meilleur(s) second(s) *selon nombre d'équipes exigées pour la R2F*

2°) de février à juin : *selon nombre d'équipes n'accédant pas en R2F.*

- Eventualités : poules de 6 équipes avec matches aller/retour ou poules de 7 équipes en matches simples

Cette phase désignera le champion de District.

La formule retenue et le calendrier seront établis à la trêve.

Les équipes des districts de l'Allier et du Cantal ne pourront pas prétendre au titre de Championnes du Puy de Dôme mais pourront prétendre à l'accession.

FIN DE SAISON 2017 - 2018 FOOT A 11 :

- Les deux derniers de R1F descendent en R2F
- Les 2 premiers de R2F accèdent en R1F
- Le dernier de R2F descend en District
- Les autres équipes de R2F sont maintenues pour participer au championnat 2018/2019.
- En principe pas de montée de district en fin de saison. Toutefois le ou les meilleurs premiers de chaque poule de district en règle *pourrai(en)t accéder si nécessité* selon règlement Ligue

➤ **CHAMPIONNAT DE DISTRICT A 8**

FORMULE CHAMPIONNAT (17 équipes réparties en 2 poules)

Poule A : BROMONT – CISTERNES – MESSEIX – ORCET – ST ANGEL – ST SAUVES TAUVES – ST GERMAIN LEMBRON – ST PRIEST

Poule B : ARCONSAT – BEAUREGARD L'EVEQUE – LEZOUX – LIVRADOIS SUD – MARINGUES – ST BEAUZIRE – ST BABEL – ST BONNET 2 – ST SYLVESTRE.

Un rassemblement final des 2 poules est envisagé le 27 MAI sur inscription (les clubs sont libres d'y participer ou non). Toute absence après inscription entrainera une amende de 50 €.

RAPPEL REGLEMENT DES CHAMPIONNATS A 11 et A 8 (extrait)

Les règlements sont en ligne sur le site du district « District » « Statuts et Règlements »

L'horaire du **coup d'envoi** d'une rencontre est fixé à 15 heures, sauf dérogation accordée par la Commission Départementale Féminine.

L'équipe évoluant en lever de rideau devra avertir son adversaire et le District de l'horaire de la rencontre (13 h 00) par courrier, fax ou mail, au plus tard le mardi à 00 h. 00 de la semaine qui précède celle du match (soit 12 jours avant).

L'horaire ou le lieu du terrain pour une rencontre peut être modifié à la demande d'un club, à la condition que celle-ci soit faite par courrier, fax ou mail adressé au District de Football au plus tard le mardi à 00 h. 00 de la semaine qui précède celle du match (soit 12 jours avant) et avec l'accord écrit du club adverse.

Une fiche de modification de match est remise à chaque club. Elle sera aussi téléchargeable sur le site du district.

Lever de rideau : pour les équipes dont une ou plusieurs équipes supérieures évoluent en ligue (article 31 du statut de la ligue AURA) : le jour du passage à l'heure d'hiver et jusqu'au 1^{er} février non inclus, le début des rencontres est fixé à 14 h 30 pour les séniors. Dans ce cas, si une des équipes évoluant en district reçoit, en lever de rideau, le coup d'envoi est fixé à 12 h 30.

Terrain impraticable : le règlement général des compétitions de district prévoit que «Pour un match aller, lorsque le samedi, il apparaîtra certain que le terrain sera impraticable le lendemain (ou frappé d'interdiction par la municipalité), le club recevant devra obligatoirement se déplacer chez l'adversaire. Il lui appartiendra d'en informer par téléphone l'adversaire, les officiels ainsi que le District, ceci avant 18 heures et confirmer par mail.....

.....si le terrain de l'adversaire est également indisponible ou impraticable, la rencontre sera reportée par la commission... »

Essayer de respecter au maximum les dates des calendriers et, le cas échéant, penser également à reporter les matches en semaine dans la mesure du possible.

➤ **CHAMPIONNAT DE DISTRICT A 8 FORMULE PLATEAU**

9 équipes engagées en une poule : CHAPPES – CLERMONT PTT – ISSERTEAUX – MIREFLEURS 2 – MOZAC 2 – NORD COMBRAILLE - PASLIERES 2 – PUY GUILLAUME – ST CLEMENT.

Première journée le 10 septembre à Mozac.

Il est demandé de faire l'effort d'être présent sur tous les plateaux et de bien respecter les horaires. En cas de report de plateau, il est demandé au club recevant de prévenir le district de la nouvelle date, en accord avec **tous** les autres clubs. Les matches non joués ne seront pas reprogrammés. L'absence sur une journée entrainera une amende de 30 €.

➤ **COUPES**

CHALLENGE MIREILLE VALENTIN (COUPE DU PUY DE DOME)

16 équipes dont 6 engagés en coupe de France. TIRAGE : sur le terrain du premier nommé.

24 SEPTEMBRE 2017 Tour réservé aux équipes de district non engagées en coupe de France
A1 : Lezoux / St Beauzire

A2 : Paslières / Maringues-puy Guillaume
A 3 : Cellule / Chappes
A 4 : St Bonnet / Herment
A 5 : Besse / Briffons

22 OCTOBRE 2017 (cadrage équipes non CFF)

C1 = A 4 – A 5

29 OCTOBRE 2017 (cadrage avec équipes CFF)

C2 = Ceyrat / A1

C 3 = A 3 /Mirefleurs

12 NOVEMBRE ou } M1 : A 2 – C1

10 DECEMBRE ou } M2 : Gerzat / Clermont Foot

11 FEVRIER 2018 } M 3 : C3 – C2

1/4 M 4 : Billom / Cébazat

11 MARS 2018 : ½ Finale : le tirage sera effectué ultérieurement

Finale le jour de l'AG du district (juin à confirmer)

Les matches sont fixés au dimanche 15h00. En cas de changement, l'accord des 2 clubs indiquant le jour, l'heure et le lieu du match devra parvenir au District par courrier, fax ou mail au plus tard le mardi à 00 h 00 de la semaine qui précède celle du match (soit 12 jours avant).

COUPE FUTSAL

Seuls les clubs ayant rempli le bulletin d'engagement avant le 31 OCTOBRE 2017 seront autorisés à participer. Il est d'ores et déjà demandé aux clubs de s'informer sur les disponibilités de leurs gymnases, faute de quoi, la compétition aura du mal à être mise en place.

Dates coupe FUTSAL : 07 JANVIER 2018 – 14 JANVIER 2018 – 21 JANVIER 2018 (finale départementale) couplée avec les U.15F

28 FEVRIER 2018 : Finale régionale séniors F et U.15F

Les clubs intéressés pour organiser la finale départementale (couplée avec la finale U.15F) doivent se faire connaître au District avant le 30 novembre 2017.

Toute absence à une journée futsal après inscription entrainera une amende de 50 €.

POUR TOUTES COMPETITIONS IL EST RAPPELE AUX CLUBS RECEVANTS LEUR OBLIGATION DE SAISIR LES RESULTATS SUR LE SITE INTERNET. POUR LE FOOT A 11 SUR LA PREMIERE PHASE JUSQU'A MISE EN PLACE DE LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

AUTRES ACTIONS

➤ **FORMATION DE CADRES**

En accord avec Rémi LECOUR – CTS, et Valérie RIBOULET, un module réservé aux féminines sera proposé aux clubs. Ceyrat serait candidat à l'organisation. (Dates à déterminer). Horaires : vendredi soir, samedi journée et dimanche matin.

Voir aussi éventuellement une formation d'encadrement séniors.

Les filles ont toujours la possibilité de s'inscrire aux formations mixtes ; toutes les inscriptions se font sur le site du District.

➤ REUNIONS DE SECTEURS

Des réunions de secteurs sont proposées aux clubs. Elles se déroulent en 2 temps : point sur le foot féminin (discussion avec les clubs) et animation d'une séance d'entraînement regroupant des joueuses de plusieurs clubs.

Les dates seront fixées avec Mireille VALENTIN, Valérie RIBOULET que les clubs intéressés peuvent contacter.

➤ JOURNEE DES GARDIENNES

C'est une journée d'initiation et de perfectionnement pour tous niveaux.

La date a été fixée le samedi 11 novembre 2017 de 14 h à 17 h lieu à déterminer. Il est demandé aux clubs de retourner le bulletin d'inscription distribué ce jour avant le 30 septembre. Encadrement : Educateurs spécialisés gardiens de but. Elle ne sera mise en place qu'avec un minimum de 10 stagiaires.

RAPPEL

➤ JEUNES JOEUSES

Les joueuses de U.6F à U.15F inclus peuvent évoluer dans les compétitions masculines :

- de leur catégorie d'âge

- de la catégorie d'âge immédiatement inférieure, mais uniquement dans les compétitions de District

Les U.16F n'ont pas le droit de jouer en mixité, ni en séniors F. Elles peuvent participer aux :

- **Championnat U.18 F** ouvert aux catégories U.18F – U.17F – U.16F + U.15 surclassées dans la limite de 3) Ententes et groupements autorisés.

(Clubs engagés en challenge régional à 11 : Cébazat, Mozac, Thiers Allier Dore)

Pour l'instant pas de club encore engagé en challenge départemental U.18F à 8.

- **Championnat U.15F** ouvert aux catégories U.16F (trois) – U.15F – U.14F – U.13F

(Départemental à 8 : Cébazat/Clf Foot, Lezoux, Mozac, Thiers allier Dore, Dôme Sancy, GFL ??, Chatel Guyon ??....)

Remarque : afin que ces championnats puissent être mis en place, possibilité de regrouper des joueuses de différents clubs dans la même équipe. Elles peuvent jouer à la fois avec les féminines et leur club d'appartenance en mixité.

Les clubs qui feraient évoluer des U.16F autrement que dans les conditions ci-dessus engageraient leur responsabilité en cas de blessure, d'accident ou de problème.

Pour la saison 2017-2018, **le nombre de jeunes joueuses pouvant évoluer en séniors F est de trois U.17F surclassées (nées en 2001)**

Les licenciées U.17F peuvent pratiquer en Senior, sous réserve d'obtenir un certificat médical de non contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral, certificat approuvé par la Commission Médicale (article 73 des RG)

Fiche de demande de surclassement téléchargeable sur le site du district ou de la ligue.

➤ **PROMOTION DU FOOTBALL FEMININ ET FEMINISATION DU FOOTBALL**

Un plan de féminisation a été mis en place au niveau fédéral .Ce plan s'articule autour de 4 axes :

- Valoriser la place des femmes dans le football
- Devenir une nation de référence en termes de licenciées
- Jouer les premiers rôles au niveau européen et mondial
- Innover en matière de formation

Il est relayé par la commission de féminisation de la Ligue. La FFF souhaite une déclinaison au niveau des districts

La **SEMAINE NATIONALE DU FOOT FEMININ** est fixée chaque année en mai et concerne aussi bien les jeunes que les séniors F. Il serait bien que les clubs fassent des actions sur cette période. (*Rassemblements, portes ouvertes...*)

➤ **ARBITRAGE FEMININ**

La FFF a lancé une large campagne sur l'arbitrage féminin : inciter vos joueuses ou dirigeantes de tout âge intéressées à se rapprocher de la commission départementale des arbitres pour les dates de formations. Et, également dans le cadre de la féminisation, inciter vos joueuses remplaçantes (ou non convoquées) à faire arbitres assistantes lors des matches (touche), notamment en foot à 8.

➤ **DIVERS**

- Les calendriers du championnat à 11 et du challenge Mireille VALENTIN seront transmis à la commission des arbitres. Une demande de désignation d'arbitres seront envoyée aux CDA des districts 03 et 15. Les clubs de ces districts intégrés au championnat à 11 Puy de Dome peuvent évidemment appuyer ces demandes. Les rencontres doivent se disputer le dimanche à 15 h 00 . Il est important que les changements d'horaires ou de dates soient communiqués au District avec l'accord des 2 clubs indiquant le jour, l'heure et le lieu du match par courrier, fax ou mail au plus tard le mardi à 00 h. 00 de la semaine qui précède celle du match (soit 12 jours avant). Un imprimé type est distribué aux clubs et sera téléchargeable sur le site.
- **Merci de veiller à retourner les documents, engagements et inscriptions dans les délais impartis**
- La liste des responsables féminins a été remis aux clubs et est en ligne sur le site « documents » - « football féminin ».
- Dans la mesure du possible, les évènements concernant le football féminin départemental seront mis en ligne sur le site internet du district, rubrique « Féminines ».
- Les personnes intéressées pour entrer à la Commission Féminine peuvent adresser un courrier au District. Les candidatures sont ensuite validées par le Comité Directeur.

- Outils d'aides au développement :
 - le service civique
 - le guide de la pratique féminine, téléchargeable sur le lien (long) :
<http://www.fff.fr/actualites/170714-577665-le-guide-de-la-pratique-feminine>

➤ **PROJETS POUR CLUBS DE DISTRICT** (projet du Conseil de Ligue AURA non validés)

Championnat de district à 11 en 2 phases : de septembre à avril puis les 9 équipes première des championnats des 9 districts de la région AURA se rencontreraient sur une formule de championnat à 3 équipes débouchant sur la montée en R2F.

- Obligations pour les clubs évoluant en district foot à 11
 - avoir une équipe réserve à 11 ou à 8 ou une équipe de jeunes lycée ou collège ou primaire
 - obligation d'avoir un(e) éducateur(trice) CFF3 ou module séniors
- Obligation de s'engager en coupe départementale.

Ces obligations seraient vérifiées à une date donnée, et entraîneraient une sanction de retrait de points au classement.

Ceci n'est pas validé, mais non l'annonçons afin que les clubs aient le temps de se préparer à ces éventualités pendant la saison en cours.

* * * * *

Bonne saison à toutes et à tous.

**La Présidente,
Mireille VALENTIN**